

# Présentation du plan d'actions déclinant la stratégie scientifique du Parc national des Pyrénées

- Vendredi 29 novembre 2019

# Plan de la présentation

**1 - Principes de la démarche**

**2 – Présentation des éléments de posture de l'établissement**

**3 – Présentation des actions proposées sur deux thématiques : suivis spécifiques, suivis de long terme et actions liées sur le changement climatique**

**4 - Echanges avec le CS, suites de la démarche**

# *1. Principes de la démarche*

# Contexte et objectifs de la démarche

- Une stratégie scientifique validée en 2016 (CS, CA)
- Un document d'orientation qui identifie les grands axes thématiques de travail et définit les priorités et les points importants à approfondir en fonction des ambitions et des moyens du Parc national des Pyrénées
- Un document élaboré à l'issue d'un travail conséquent des équipes de l'établissement public et du conseil scientifique du Parc national des Pyrénées.
- Valable pour la durée de la charte jusqu'en 2027, elle nécessite une déclinaison opérationnelle sous forme de plan d'actions
- Un plan d'action concomitant avec celui de la charte positionné sur la même période 2019 2023
- Un plan d'action qui doit tenir compte de la baisse des moyens humains et financiers de l'établissement
- Des livrables diffusés aux membres du CS, basés sur :
  - Un document de synthèse : éléments de posture et schéma synoptique des actions envisagées
  - Un tableau opérationnel de programmation des actions sur la durée du plan

# Contexte et objectifs de la démarche

- Un plan organisé selon les grands axes de la stratégie scientifique :

**Connaître les patrimoines et, pour les plus fragiles d'entre eux, proposer et promouvoir une gestion conservatoire**

**Mieux connaître et préserver, voire restaurer la biodiversité : *Connaissance des espèces, Connaissance des écosystèmes***

**Mieux connaître les paysages et leur évolution et préserver, voire restaurer les paysages remarquables**

**Mieux connaître et transmettre le patrimoine culturel, matériel et immatériel**

**Connaître et faire prendre en compte les réseaux écologiques et leurs enjeux**

**Connaître et évaluer les services écosystémiques rendus pour faire prendre conscience aux acteurs de l'intérêt de préserver la biodiversité**

**Approfondir la compréhension des interactions entre les activités humaines et la nature**

**Développer la prospective sur les évolutions du territoire face aux changements globaux**

**Restituer et valoriser la connaissance**

- Des actions pour chaque thématique, développées sous les angles connaissance + gestion pour favoriser une vision globale et un certain rééquilibrage

# Gouvernance de la démarche

Un travail de propositions de la part des services du siège

Puis une concertation menée avec l'ensemble des personnels de terrain (secteurs et unités territoriales)

Un travail :

- qui a permis un certain décloisonnement dans la manière de travailler des services (partage de posture, de priorités...)
- qui a servi les réflexions parallèles sur les priorités dans le cadre du projet d'établissement
- qui a permis d'informer en interne sur l'ensemble des actions menées, qui a permis d'explicitier le cap, les orientations et les choix proposés en termes de priorisation des actions de l'établissement

Des évaluations et des bilans à articuler avec les instances de gouvernance de l'établissement, notamment le CS

## Attentes vis-à-vis du CS

- Un avis sur les éléments de posture globaux
- Un avis sur les actions proposées et leur niveau de réponse aux enjeux (locaux et nationaux)
- Un avis sur la priorisation proposée
- Un zoom méthodologique proposé sur les thématiques émergentes

## *2. Présentation des éléments de posture généraux sur l'ensemble des problématiques*



## Mieux connaître et préserver, voire restaurer la biodiversité : *Connaissance des espèces*

- Connaissance ciblée historiquement sur les espèces patrimoniales faunistiques entraînant aujourd'hui sur les groupes correspondants, une connaissance correcte sur certaines familles (mammifères, oiseaux, etc..) pour permettre une gestion de l'aire protégée. Hors PNA et données occasionnelles, il n'est pas prévu d'inventaires faunistiques nouveaux dans un objectif d'acquisition de nouvelle connaissance, exception faite de la flore/fonge (stratégie à définir), du desman, des amphibiens et des invertébrés (bousiers, pollinisateurs).
- Suivis spécifiques recentrés sur les politiques nationales de conservation (espèces à PNA ou stratégie nationale) / autres suivis abandonnés ou redimensionnés
- Les actions menées dans le cadre de PNA ou stratégies nationales :
  - veilleront à favoriser un meilleur équilibre entre actions de connaissance et de gestion
  - pourront être recentrées selon leur efficacité et efficience territoriales, la validité des protocoles...
- Priorité des suivis spécifiques d'espèces à enjeux de conservation nationaux sur la zone cœur du PNP ; des suivis réalisés actuellement en aire optimale d'adhésion à privilégier dans une approche réseau

## Mieux connaître et préserver, voire restaurer la biodiversité : *Connaissance des écosystèmes*

- Important de développer une approche plus intégratrice de la biodiversité et de la fonctionnalité des écosystèmes (lien espèces- écosystèmes), qui seule permet de comprendre et d'expliquer les évolutions de la biodiversité
- Actions prioritaires de connaissance et de gestion sur les écosystèmes suivants: milieux ouverts, écosystèmes aquatiques et humides, forestiers.
- Un repositionnement du PNP dans les COPIL et les actions Natura 2000 en lien avec les besoins des services de l'Etat
- Des actions simples de gestion, restauration d'écosystèmes à mettre en place dans le cadre des partenariats de l'établissement public : vers un plan d'action correspondant en lien avec Natura 2000, inventaires ABC, points noirs écologiques, paysagers, conventions d'application de la charte...)

## Mieux connaître les paysages et leur évolution et préserver, voire restaurer les paysages remarquables

- Une posture de l'établissement résolument tournée vers des actions de connaissance (inventaire des points noirs, suivi de l'évolution des paysages), et une posture plus opportuniste et partenariale, dans le respect des compétences des collectivités, sur les actions de gestion (plan paysage, résorption de points noirs paysagers, paysages remarquables du site patrimoine mondial Gavarnie-Mont Perdu)
- Une thématique fortement portée par certains membres du conseil scientifique
- Le paysage comme outil de sensibilisation sur les évolutions du territoire (démarche ABC, suivis de long terme...)

## Mieux connaître et transmettre le patrimoine culturel, matériel et immatériel

- Des actions de connaissance et de transmission du patrimoine culturel, matériel et immatériel recentrées sur le lien nature-culture
- Des priorités d'actions ciblées sur les espèces, les savoirs faire, la valorisation et la sensibilisation

## Connaître et faire prendre en compte les réseaux écologiques et leurs enjeux

- Programme ADAPTER de caractérisation des réseaux écologiques sur le territoire du Parc national des Pyrénées à porter à connaissance des acteurs du territoire du PNP, après avis du CS. Des focus particuliers en termes d'acquisition de connaissance seront nécessaires pour compléter la caractérisation des trames forestières et sombres.
- Les réseaux écologiques, en première approche, apparaissent globalement préservés, en cohérence avec le statut d'aire protégée du territoire.
- En termes de gestion :
  - o Dans la mesure où les connaissances acquises dans le cadre des programmes de connaissance susvisés seront suffisantes, des actions de préservation / restauration / adaptation des fonctionnalités écologiques feront l'objet d'un plan d'action priorisé
  - o L'implication du Parc national des Pyrénées sur la restauration des continuités écologiques sur la trame bleue n'apparaît pas comme une priorité
  - o L'amélioration de la prise en compte des continuités écologiques dans les documents de gestion ou de planification instruits par l'établissement sur son territoire constitue également un enjeu pour l'avenir.
- L'impact des changements globaux sur les trames et leur fonctionnalité = complexité scientifique des modélisations correspondantes, posture de veille vis-à-vis de la sphère recherche
- Enjeu prégnant d'appropriation des problématiques de réseaux écologiques par les personnels du PNP

## Connaître et évaluer les services écosystémiques rendus pour faire prendre conscience aux acteurs de l'intérêt de préserver la biodiversité

Dans les Pyrénées, les espèces et leurs habitats génèrent des **services éco-systémiques** et certaines aménités rurales. Ces services sont très mal connus et pourtant ils pourraient permettre de sensibiliser les habitants et les acteurs à l'intérêt de préserver ce patrimoine et les services rendus tout en renforçant le lien Homme- Nature.

Issue des travaux à l'interface entre économie et écologie, ces notions se basent sur le postulat qu'on peut attribuer une valeur, souvent monétaire à la nature.

Du fait de l'absence de compétences internes sur le sujet, le Parc national n'a pas planifié d'action particulière, sur la période 2019-2023 sur ce sujet. Il restera ouvert à toute proposition de coopération d'organismes de recherches ou autres partenaires sur cette thématique des services écosystémiques. Les membres du Conseil scientifique seront mis à contribution pour construire d'éventuels partenariats.

## Approfondir la compréhension des interactions entre les activités humaines et la nature

- Le constat récent d'une montée en puissance des activités de pleine nature (sportives et de loisir), potentiellement en interaction avec les enjeux de la zone cœur ; on assiste notamment à la montée en puissance d'activités nouvelles en zone cœur (stand up paddle, base jump...)
- Une action et des doctrines du Parc national des Pyrénées à mieux organiser sur ces sujets, en complémentarité entre les leviers réglementaires et de sensibilisation pour favoriser l'appropriation des enjeux naturalistes sur le long terme par les pratiquants
- Une sensibilisation des pratiquants nécessitant l'essor des liens avec les partenaires de ces problématiques (DDCSPP, fédérations sportives...)

## Développer la prospective sur les évolutions du territoire face aux changements globaux

- Rôle et responsabilité privilégiés d'un parc national de montagne
- Des suivis cohérents de la biodiversité et des paysages à organiser (volets écosystémique et paysager) et à rationaliser (volet spécifique) en lien avec une politique de suivis sur le long terme coordonnée par l'OFB
- Le développement de collaboration avec la recherche et la construction de dispositifs collaboratifs chercheurs/gestionnaires-observation/action- homme/climat/nature comme une évolution nécessaire pour appréhender les relations complexes et les évolutions sur le long terme
- Une posture complémentaire du PNP entre sensibilisation pour favoriser la prise de conscience, voire l'action citoyenne et accompagnement éventuel des partenaires et d'organismes de recherche sur les actions d'atténuation et d'adaptation
- Un volet sensibilisation et communication à renforcer ; l'opportunité d'utiliser la prospective comme vecteur privilégié de cette sensibilisation reste toutefois à préciser



## Restituer et valoriser la connaissance

- **En interne**, un enjeu prégnant de reconnaissance et de valorisation du travail réalisé par les agents en termes de connaissance. Enjeu nécessitant la mise en place d'outils appropriés permettant la diffusion de l'information interne (intranet...)
- **En externe**, l'enjeu de **diffusion de la connaissance** (produite par le Parc et par des projets de recherche menés sur le territoire du parc) **auprès des partenaires et du grand public pour une meilleure appropriation**, de manière à mieux anticiper et faciliter les évolutions et les modalités d'action.
- Les partenaires du PNP, les membres du conseil scientifique et les organismes de recherche menant des programmes sur le territoire du PNP, contribuent à produire de la connaissance qui nécessite également d'être valorisée.
- Opportunité de tester de nouveaux outils : **sciences participatives, mobilisation citoyenne**
- Rendre les données accessibles par un « **observatoire des patrimoines et du territoire** » auprès du grand public.
- **Amélioration de la diffusion des données publiques en open data**
- Enjeu de responsabilisation des chargés de mission sur l'ensemble de la chaîne de donnée, de la collecte, au traitement, à la validation, à la diffusion / valorisation

## *3. Présentation des actions proposées sur deux thématiques*

# *Suivis spécifiques*

*Suivis de long terme et actions en  
lien avec le changement  
climatique et les changements  
globaux*

## *4. Echanges*